Lextenso

Gazette du Palais

17 NOVEMBRE 2026 146e ANNÉE · N° 36 · HEBDOMADAIRE ·

À la une

Nomenclature Dintilhac révisée. Une première analyse

note par Claudine BERNFELD et Frédéric BIBAL

Élaborée en 2005, la nomenclature Dintilhac *s'est imposée comme la classification de référence des préjudices corporels indemnisables. Sa révision, publiée à l'initiative de la Cour de cassation, intègre vingt ans d'évolutions législatives, jurisprudentielles et doctrinales, tout en laissant subsister certaines ambiguïtés appelant à la vigilance pour garantir une réparation intégrale et juste.*



© Gazette du Palais_Généré à l'aide de l'IA

Actualité

Formations initiale et continue des avocats : les nouvelles règles qui entreront en vigueur en 2028

focus

Doctrine

L'aide à mourir en droit comparé : le modèle français et les modèles européens entre autonomie personnelle et protection de la vie

étude par Raoul SARAGOSSE

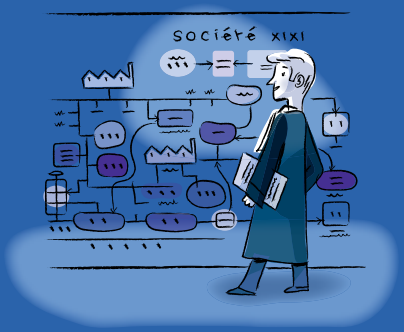
Jurisprudence

Le référé-modification à l'épreuve du silence du défendeur

note par Cyrille GRANDCLÉMENT
sous CE, 1er oct. 2026

Gazette Spécialisée

DROIT DES SOCIÉTÉS



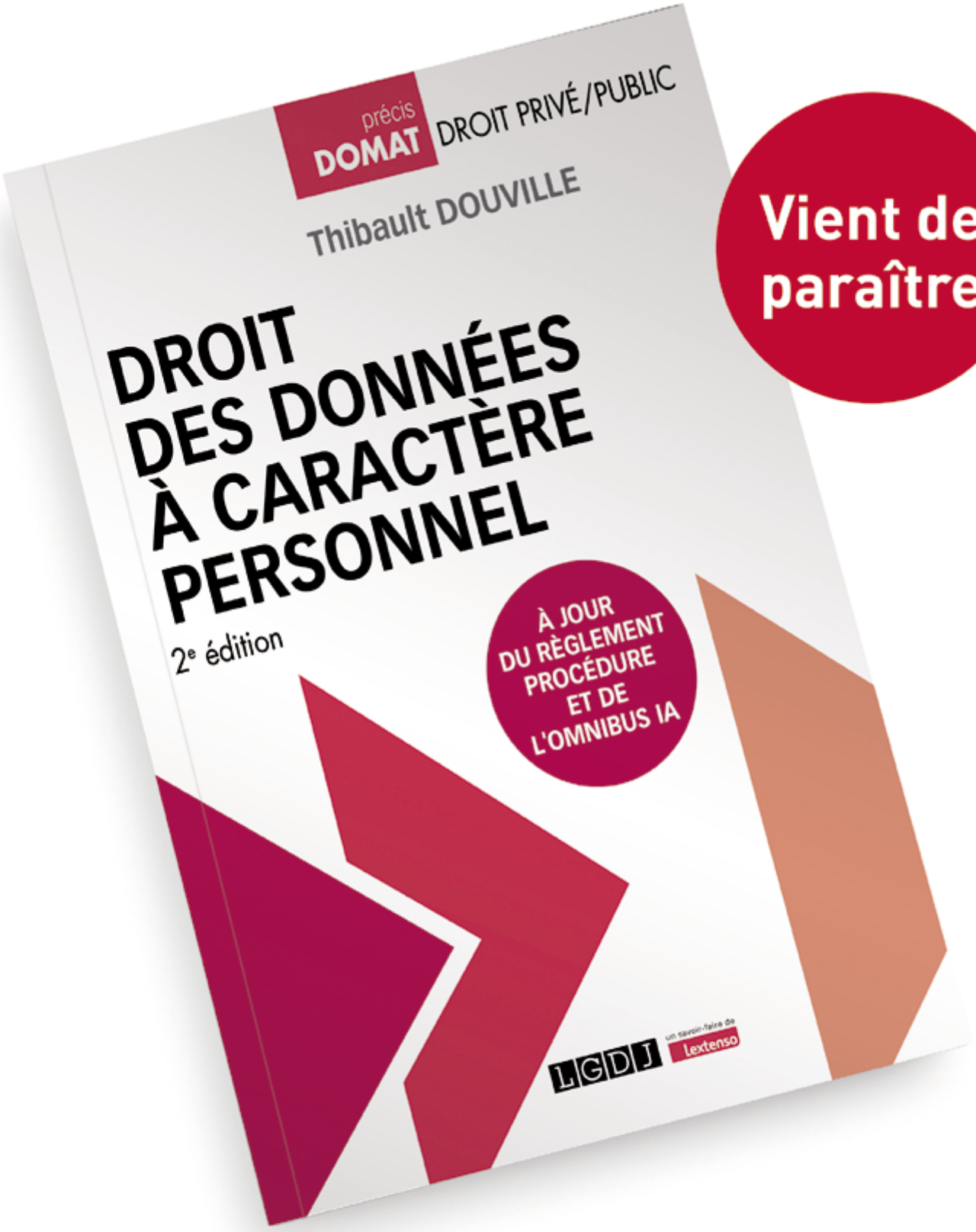
SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

- **Rémi DALMAU**
  Professeur à l'université de Lorraine
- **Olympe DEXANT-DE BAILLIENCOURT**
  Professeur à l'université Sorbonne Paris Nord
- **Vincent MALASSIGNÉ**
  Professeur à CY Cergy Paris Université

AVEC LA PARTICIPATION DE

Jean-Baptiste BARBIÈRI, Marie BOUTRON-COLLINOT, Bastien BRIGNON, Matthieu BUCHBERGER, Romain DUMONT, Simon FARGES, Dorothée GALLOIS-COCHET, Elsa GUÉGAN, Xavier LEMARÉCHAL, Claire-Anne MICHEL, Marine MICHINEAU, Thiphaine SAUPIN, Laurine TEIXEIRA et Anne-Françoise ZATTARA

Votre revue OFFERTE sur tous vos écrans
KIOSQUE Lextenso



Vient de paraître

“Maîtrisez les nouveaux équilibres entre protection et innovation”

Disponible sur
La Base Lextenso+ IA

en vente sur
Librairie lgdj
www.lgdj.fr

Sommaire

Gazette du Palais

Édité par Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :
Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2026
- Prix TTC au n° : 25,53 €
+ frais de port
- Abonnement France (un an) :
Journal seul : 662,63 € TTC
Recueils + table seuls : 642,21 € TTC
Journal, recueil + table : 893,38 €
Abonnement feuilletable numérique : 274,65 € TTC
- Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 739 €
Journal, recueil + table : 979 €
Abonnement feuilletable numérique : 269 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 748 g éq. CO_2

PEFC 10-31-1316

Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement, sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.
La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

GPL496q0 ■ Formations initiale et continue des avocats : les nouvelles règles qui entreront en vigueur en 2028 3

GPL496m5 ■ ENM : la réforme se précise 4

GPL496q1 ■ Prison : Pierre Coppey, nouveau CGLPL 8

Technique

GPL496g5 ■ L'imputation des paiements en matière de baux commerciaux
étude par Ayesha Hussain et Jean-Marc Noyer 9

Doctrine

GPL496p7 ■ Nomenclature Dintilhac révisée. Une première analyse
note par Claudine Bernfeld et Frédéric Bibal 11

GPL496e3 ■ L'aide à mourir en droit comparé : le modèle français et les modèles européens entre autonomie personnelle et protection de la vie
étude par Raoul Saragosse 20

Jurisprudence

GPL496m8 ■ Le référé-modification à l'épreuve du silence du défendeur
note par Cyrille Grandclément sous CE, 1er oct. 2026 25

GPL496t3 ■ Application de la convention de Montréal en cas de perte de bagages lors d'un vol intérieur
note par Pascal Dupont et Ghislain Poissonnier sous CJUE, 17 sept. 2026 28

GPL496f4 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine Berlaud 31

GPL496c8 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie Finck et Samuel Seroc 34

GPL495u4 ■ Chronique de jurisprudence de droit de l'arbitrage
par Lilian Larribère en exclusivité sur la Base Lextenso : https://lext.so/GPL495u4 La Base Lextenso+ IA

Gazette Spécialisée

DROIT DES SOCIÉTÉS 37

Sous la responsabilité scientifique de
Rémi DALMAU, Olympe DEXANT-DE BAILLIENCOURT et Vincent MALASSIGNÉ